

Tp 150 m/9

# L'Anthropologie

•••

EXTRAIT

•••

Bibliothèque Maison de l'Orient



072902

MASSON et C<sup>ie</sup>, Éditeurs.

Masson



# L'ÉPÉE DE BRENNUS

PAR

SALOMON REINACH

Si l'on en croit Polybe, qui seul nous a conté en détail les guerres des Romains contre les Gaulois en Italie, au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, les forgerons celtiques étaient de bien médiocres artisans. Ils fabriquaient de lourdes épées camardes, d'un fer si mou et de qualité si mauvaise qu'après avoir frappé un premier coup elles se repliaient sur elles-mêmes; le guerrier gaulois devait quitter le front de bataille pour redresser à l'écart le fer de son arme, comme le moissonneur rebat sa faux dans son champ. Encore les épées gauloises étaient-elles bien plus défectueuses que des faux, car celles-ci servent du moins pendant quelques heures avant d'avoir besoin d'être aiguës, tandis que l'épée, au dire de Polybe, était lamentablement faussée et tordue dès le premier choc.

Le texte de Polybe, qui nous apprend cela, n'est pas le seul; on trouve à peu près la même chose dans Plutarque et dans Polyen. Mais Plutarque a tiré son information de Polybe et Polyen a copié Plutarque. Trois textes qui dérivent de la même source ne font toujours qu'un texte; vérité évidente, mais que les historiens modernes semblent trop souvent avoir ignorée.

La soumission définitive des Gaulois d'Italie eut lieu en 222. Polybe, né vers 215, sept ans après, put connaître et interroger des hommes qui avaient pris part à ces luttes terribles; il put aussi se faire l'interprète de légendes en voie de formation. Quoi qu'il en soit, son témoignage est très clair; on peut chercher à l'expliquer, non le récuser.

Racontant la campagne du consul C. Flaminius contre les Insubres, en l'an 223, Polybe s'exprime ainsi (1) : « Les Gaulois

(1) POLYBE, II, 33 (trad. Bouchot, t. I, p. 135; trad. Cougny, *Extraits des auteurs grecs*, t. II, p. 105). Pourquoi Cougny a-t-il traduit : « courbées comme des strigiles », alors qu'il y a seulement *καμπτόμεναι* dans le grec ?



avaient des épées qui ne pouvaient frapper de taille qu'un seul coup ; au second elles étaient émoussées et repliées à tel point en long et en large que si on ne laissait pas au soldat le temps de redresser son arme avec son pied contre la terre, elle devenait impropre à asséner un second coup. Aussi les tribuns donnèrent aux soldats des premiers manipules les piques des triaires placés derrière eux et, après avoir recommandé à ceux-ci de se servir de leurs glaives, les rangèrent en face des Gaulois. Ces Barbares, en faisant tomber leurs premiers coups contre les piques, eurent bientôt rendu leurs épées inutiles. Aussitôt les Romains se précipitèrent sur eux et les réduisirent à l'impuissance en leur enlevant toute faculté de frapper de taille, seule manière de combattre que permit aux Gaulois la conformation de leurs épées sans pointe, tandis que les Romains, frappant d'estoc avec des épées dont la pointe était fine et pénétrante, blessaient leurs adversaires au visage et à la poitrine ».

Il ressort de ce texte, remarquons-le en passant, que les Romains, dès avant la seconde guerre punique, possédaient des épées pointues. Or, Suidas (*s. v.* μάχικον) a conservé un témoignage suivant lequel les Romains auraient adopté l'épée pointue des Celtibères, l'épée dite hispanique, à partir de la guerre contre Hannibal (ἐκ τῶν κατ' Ἀννίβην), à la place d'une arme camarade de vieux modèle (τὰς πατρίους ἀποθέμενοι μάχικον). Les éditeurs et traducteurs de Polybe ont fait figurer à tort ce passage parmi les fragments du livre XXXV. Il est impossible qu'un historien aussi attentif se soit contredit à ce point ; Suidas a dû copier un autre écrivain grec que nous ne possédons pas. D'ailleurs, Quadrigarius, cité par Aulugelle (1) et suivi par Tite Live (2), fait combattre Manlius, en 361 av. J.-C., avec une épée dite espagnole ; rien n'autorise à qualifier ce renseignement d'anachronisme, comme on l'a fait pour sauver l'autorité du prétendu fragment de Polybe (3). La vérité, c'est que les épées de fer, qui étaient pointues pendant la première phase du deuxième âge du fer dit de La Tène, tendirent de plus en plus à s'arrondir du bout ; depuis un mémoire de Tischler qui, publié en 1885, est plus connu des préhistoriens que des historiens (4), on peut approxi-

(1) GELL., *Noct. att.*, IX, 13.

(2) LIV., VII, 40, 5.

(3) BEURLIER, art. *Gladius*, ap. Saglio, *Dict. des antiq.*, p. 1065.

(4) TISCHLER, *Correspondenzblatt der anthropol. Gesellschaft*, 1885, p. 157 et 172 ; cf. Montelius, *L'Anthropologie*, 1901, p. 621.

mativement dater une épée de fer à l'inspection de son extrémité inférieure. L'épée pointue des Celtibères, probablement celtique et non ibérique d'origine, mais excellemment fabriquée et trempée à Bilbilis (1), est l'épée de la première phase de l'époque de La Tène, de *La Tène I*, comme on dit aujourd'hui; il est possible que les Romains l'aient conservée et en aient même généralisé l'emploi, tandis qu'en pays celtique, par des motifs d'ordre militaire qui nous échappent, les armes camardes se substituaient peu à peu aux armes de pointe. L'expression de *gladius hispanicus*, comme celle de *lame de Tolède* à une époque plus récente, n'implique nullement, bien qu'on le répète toujours, l'existence d'un type d'épée spécifiquement hispanique, mais simplement l'excellence de la trempe du fer dans quelques ateliers espagnols. A ce titre, mais à ce titre seulement, on peut dire que Quadrigarius commit un anachronisme en qualifiant d'espagnole l'épée de Manlius Torquatus. Vers l'époque où se place cet épisode légendaire, les Romains ne recevaient certainement pas d'armes fabriquées en Espagne; mais ils se servaient, tout comme les Gaulois, auxquels ils semblent avoir dû la connaissance même de l'épée (*gladius*, celtique *claideb*) (2), d'armes à la fois coupantes et pointues qui, du temps de Quadrigarius, étaient qualifiées d'espagnoles et que Tite Live, racontant la bataille de Cannes en 216, signale aux mains des auxiliaires espagnols d'Hannibal (3).

Dans la Vie de Camille par Plutarque, il est dit que vingt-trois ans après la prise de Rome, en 367, les Gaulois, ayant de nouveau menacé la ville, Camille, nommé dictateur pour la cinquième fois, fit revêtir aux Romains des casques et des armures de fer, sachant que les Barbares frappaient surtout de taille et que leurs épées ne pouvaient résister à un choc violent. La bataille s'engagea (c. 41) et bientôt les épées des Gaulois, d'un fer mou et mal forgé, se tordirent et se doublèrent (ὥστε κάμπτεσθαι ταχὺ καὶ διπλαῦσθαι τὰς μάχαιρας). Il est évident que Plutarque s'inspire ici du récit déjà cité de Polybe, bien que celui-ci concerne un événement

(1) PLINIE, *Hist. Nat.*, XXXIV, 14, 41; cf. Diod. Sic., V, 33.

(2) O. SCHRADER, *Sprachvergleichung*, 2<sup>e</sup> éd., p. 332.

(3) LIV., XXII, 46 : *Gallis praelongi (gladii) ac sine mucronibus, Hispano, punctim magis quam caesim adsueto petere hostem, brevitare habiles et cum mucronibus*. Ainsi, dès 216, les Gaulois avaient des épées du type de La Tène II; M. Montelius, qui fait durer *La Tène I* de 400-230, assigne à *La Tène II* la période 250-150, ce qui paraît très approximativement exact.

postérieur. Polyen a copié Plutarque littéralement dans le court paragraphe qu'il a consacré à Camille dans ses *Stratagèmes* (1). Ces passages ont d'autant moins d'autorité que l'histoire entière de Camille, dans Plutarque comme dans Tite-Live, appartient au domaine de la légende.

Les écrivains latins n'ont rien dit de la mauvaise qualité des épées gauloises, mais ont parlé seulement de leurs pointes camardes. C'est donc avec surprise que l'on voit M. Brizio, directeur du Musée de Bologne, citer à ce sujet *Tite Live*, XX, chap. 42 et 49, au cours d'un mémoire sur la nécropole sénonaise de Montefortino, publié en 1899 dans les *Monumenti antichi* (2). Non seulement M. Brizio renvoie à ces textes, mais il en constate l'analogie avec celui de Polybe. Or, il est assez notoire que la seconde décade de Tite Live n'est pas parvenue jusqu'à nous; une référence au livre XX ne laisse pas de paraître singulière. J'ai pu m'assurer que M. Brizio a copié ces deux références (et plusieurs autres) dans un mémoire du comte Gozzadini, publié à Modène en 1879, *Di un antico sepolcro a Ceretolo* (p. 23, 24). Ce dernier auteur ne se borne pas à signaler les prétendus textes de Tite Live; il les analyse et parle, d'après eux, des deux défaites des Gaulois à Télamon et sur les rives du Pô. J'ignore où Gozzadini lui-même a copié ses références; mais elles remontent sans doute à quelque vieil ouvrage où les *Suppléments* de Freinsheim à Tite Live avaient été mis à contribution. Comme ces *Suppléments*, publiés en 1649, sont en partie traduits de Polybe, il n'est pas étonnant que MM. Gozzadini et Brizio aient cru que Polybe était la source de Tite Live; il l'est davantage que deux archéologues estimés, à vingt ans de distance, se soient donné le ridicule de prouver qu'ils citaient Tite Live sans avoir pris la peine de l'ouvrir.

Presque tous les historiens modernes ont accepté sans réserves le texte unique de Polybe et répété que le fer gaulois ne valait rien; tout récemment encore, M. Andrew Lang, rappelant l'usage fait du témoignage de Polybe par M. Ridgeway, ajoutait spirituellement : « *Their swords were as bad as, or worse than, British bayonets : they always doubled up* » (3). Mais, déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle, un militaire, membre de l'Académie des Inscriptions, M. de Sigris,

(1) POLYEN, *Stratag.*, VIII, 7.

(2) *Monumenti antichi*, 1899, t. IX, p. 756.

(3) *Revue archéol.*, 1906, I, p. 291.

avait exprimé des doutes qui font honneur à son esprit critique (1) : « Cette assertion (de Polybe), écrit-il, doit nécessairement se restreindre à l'action dont il fait le récit ou à quelques faits rares qui se présentaient peut-être à sa mémoire. En la prenant dans toute sa généralité apparente, concevrait-on qu'une nation qui avait toujours le fer à la main n'en ait connu ni la qualité ni la trempe, et qu'avec de telles armes elle eût gagné des batailles et résisté pendant plusieurs siècles aux Romains?... Il est vrai que Plutarque suppose les Gaulois armés de ces épées molles dès le temps de Camille; on sent qu'il les a prises de Polybe, ensuite Polyen a copié Plutarque et toutes ces autorités ont induit en erreur les écrivains modernes ». Cela est fort bien raisonné (2). M. Brizio qui, en 1839, est revenu sur le même sujet (3), observe aussi que les Gaulois d'Italie, en rapports constants avec les Étrusques, auraient pu certainement acquérir de ces derniers des épées utilisables, s'ils ne savaient pas en fabriquer eux-mêmes. Malheureusement, M. Brizio, qui est étruscomane, tire de ces prémisses de fausses conclusions : parce que les épées gauloises, provenant des tombes sénonaises de Montefortino dans le Picenum, sont de bonne qualité et d'un fer très résistant, il affirme que ces épées, comme les casques et les fibules découverts au même endroit, sont de fabrication étrusque, que les Gaulois de la Gaule n'avaient aucune industrie digne de ce nom et que les belles armes trouvées dans les sépultures gauloises de la Champagne sont elles-mêmes d'importation étrusque (4). J'ai réfuté ailleurs ces hérésies archéologiques (5), auprès desquelles la confusion de Freinshemius avec Tite Live paraît une erreur presque vénielle.

Il serait hors de propos de démontrer ici que l'industrie de la Gaule

(1) *Considérations sur l'esprit militaire des Gaulois*, par M. (de Sigrals), capitaine de cavalerie, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1774, p. 26. Ce livre a été acquis pour la bibliothèque du musée de Saint-Germain par feu Mazard, qui l'a cité dans la *Revue archéologique* (1880, I, p. 168). Mazard, copiant Gozzadini, a également allégué, dans son article, les passages inexistantes de Tite-Live. — Sur Sigrals, cf. J. Lemoine, *Correspondance amoureuse et militaire*, p. 271.

(2) BELLOGUET (*Ethnogénie gauloise*, t. III, p. 436-7) admet sans sourciller ce qui paraissait impossible à Sigrals : « Souvent ils étaient obligés, ces terribles pourfendeurs, d'interrompre leurs coups pour redresser avec le pied leurs mauvaises lames... Pendant deux ou trois siècles, de terribles défaites détruisirent plusieurs de leurs armées, sans qu'ils songeassent à changer leur manière de combattre ou un armement aussi défectueux ».

(3) *Monumenti antichi*, t. IX, p. 758.

(4) *Ibid.*, p. 757.

(5) S. REINACH, *L'Anthropologie*, 1902, p. 267-272.

était très développée dès l'an 400; c'est là une vérité que les découvertes archéologiques ont établi sans contestation possible. Mais, comme je l'ai fait voir il y a douze ans, dans une critique d'un mémoire de M. O. Hirschfeld, on peut même alléguer un texte classique pour prouver que les ouvriers gaulois en métaux étaient appelés, vers le début du v<sup>e</sup> siècle, en Italie (1). Pline l'Ancien raconte, d'après le XI<sup>e</sup> livre des *Antiquitates* de Varron, qu'un Helvète nommé Hélicon, ayant résidé à Rome *fabrilem ob artem*, rapporta dans son pays une figue sèche, du raisin, de l'huile et du vin, ce qui donna à ses compatriotes l'idée d'envahir l'Italie. M. Hirschfeld avait pensé que cette histoire ne devait pas être antérieure à la guerre des Cimbres, époque à laquelle les Romains connurent pour la première fois les Helvètes. J'écrivais à ce propos : « On peut n'être pas d'accord sur ce point avec le savant allemand. L'Helvète Hélicon a séjourné à Rome *fabrilem ob artem*. Cela ne veut pas dire qu'il y soit venu pour apprendre un métier, mais pour exercer le sien. Or, les découvertes faites dans la station de La Tène, sur le lac de Neuchâtel, nous ont montré quelle était, en pays helvète, l'excellence de l'industrie du fer, *ars fabrilis*, vers le iv<sup>e</sup> siècle avant J. C. Il n'y aurait donc rien d'impossible à ce qu'un artisan de ce pays eût été attiré à Rome, comme les ouvriers de certaines industries allemandes l'ont été de nos jours à Paris, et qu'il fût revenu chez les siens en faisant une description séduisante des richesses du pays où il avait séjourné. Si donc la tradition recueillie par Varron a quelque valeur, elle attesterait la présence des Helvètes au nord des Alpes dès le iv<sup>e</sup> siècle avant notre ère. » M. Camille Jullian a eu tout récemment l'occasion de se rallier à ma manière de voir (2). Non seulement les forgerons celtiques n'avaient pas de leçons à recevoir en Italie, mais il appert qu'on les y appelait pour en donner.

Cela posé, le passage cité de Polybe réclame une explication toute différente de celle qu'on admet ordinairement. Faut-il croire que les Insubres de 223, à la fin d'une longue guerre, ne disposaient plus que d'épées fabriquées à la hâte, que le texte de Polybe vise un état de choses tout accidentel, indûment généralisé par les modernes? (3) Telle paraît avoir été l'opinion du capitaine de Sigrais.

(1) S. REINACH, *ap.* Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 212.

(2) C. JULLIAN, *Notes gallo-romaines*, XXX (1906), p. 122.

(3) Le témoignage de Tacite sur les Aestil (*rarus ferri, frequens fustium usus*, *Germ.*, 45) peut être dû à une généralisation analogue; cf. *ibid.*, 6, où il parle, d'une manière générale, de la rareté du fer chez les Germains.

Mais Polybe semble bien dire que la mauvaise qualité des épées gauloises était chose avérée et reconnue, puisque les tribuns, avant la bataille, en informent les troupes romaines et leur donnent des instructions en conséquence pour le combat corps à corps. Son récit est si détaillé qu'il n'aurait pas manqué d'expliquer en quelques mots le caractère défectueux des armes des Insubres s'il avait été, dans son opinion, l'effet de l'épuisement de leurs ressources, et non celui du manque d'habileté de leurs artisans.

Le dernier archéologue qui ait traité avec détail des épées anciennes écrit à ce propos : « Les épées de La Tène étaient forgées avec du fer doux ; par suite, elles se recourbaient facilement dans le combat, comme cela est d'ailleurs attesté par d'anciens auteurs (1). » Rien de plus ; pas même un renvoi aux auteurs en question. Mais il y a une différence importante entre une arme qui se recourbe, qui tend à prendre le profil d'un sabre, et une arme qui se replie sur elle-même comme une lame de fer blanc. Or, c'est bien de cela que parle Polybe. Une expérience, faite au Musée de Saint-Germain, avec une lame de fer de la longueur et de l'épaisseur des épées gauloises, a prouvé qu'elle pouvait bien se fausser en frappant violemment un obstacle, mais — le bon sens suffit à l'indiquer — qu'elle ne se « doublait » pas. Pour « doubler » une pareille épée, ou lui donner la forme d'un S, il faut qu'un homme la torde fortement et longuement en l'appuyant contre son genou ; une succession de coups, si énergiques qu'on les suppose, ne peut pas produire le même effet.

L'information de Polybe ne repose-t-elle donc sur rien ? C'est là, de toutes les hypothèses qu'on peut faire, la moins admissible, car Polybe est un historien de premier ordre. Son information est d'ailleurs confirmée, du moins en apparence, par ce fait que le capitaine de Sigris ignorait encore et que l'abbé Cochet a constaté d'abord en 1847 (2) : c'est que nous possédons un bon nombre d'épées gauloises tordues, doublées, repliées en trois et même en quatre. Signalées d'abord en Normandie, ces épées repliées l'ont été depuis en Champagne, dans la vallée du Rhône, dans la vallée du Rhin, en Suisse, dans l'Italie du nord, en Hongrie et même en dehors du domaine propre de la civilisation celtique, au Danemark dans l'île de Bornholm (3).

(1) J. NAUB, *Die vorrömischen Schwerter*, Munich, 1903, p. 89.

(2) *Revue archéol.*, 1863, I, p. 33 ; cf. *ibid.*, 1859, p. 763.

(3) Pour les exemples signalés en Normandie, voir COUTIL, *Bull. de la Société nor-*



Les archéologues qui se sont occupés de ces épées repliées ont tous rappelé les textes antiques qui mentionnent des épées gauloises ainsi tordues ; mais il est curieux de voir à quel point leur connaissance, d'ailleurs incomplète, des textes les a conduits à se contredire sur la question de la qualité de ces armes. Techniciens eux-mêmes ou éclairés par des techniciens, ils devaient avouer qu'elles sont excellentes ; historiens, ou croyant l'être, ils étaient tenus de les déclarer exécrables. Voici comment s'exprime M. Vouga dans son livre sur *Les Helvètes à La Tène* (p. 16) ; on sait que La Tène, sur le lac de Neufchâtel, marque l'emplacement d'un fortin helvétique du III<sup>e</sup> et du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, où l'on a découvert une centaine d'épées en fer et quantités d'objets de harnachement, d'usage ou de parure : « Les Gaulois travaillaient le fer et le bronze avec une grande perfection ; plus de la moitié des épées étaient encore dans le fourreau et, lorsqu'on parvint à les en sortir, elles paraissaient n'avoir jamais été employées ; quant à celles qui sont sans fourreau, beaucoup présentent des intailles ou sont faussées. Ce sont bien les épées pliantes et à pointe camarde que les historiens romains (*sic*) nous décrivent, ces épées mal trempées qui se ployaient sur les armes des Romains et se changeaient en strigiles selon Polybe [Polybe n'a jamais dit cela ; cette comparaison avec des strigiles est de l'invention du traducteur Cougny]. J'en ai redressé plusieurs qui étaient ainsi faussées. »

Le mot « faussées » est assez vague ; s'il s'agissait d'épées repliées ou doublées, Vouga l'aurait dit. D'ailleurs, dans les quatre planches d'épées qui accompagnent son mémoire, il n'y a pas une seule épée repliée.

Le mémoire de Vouga est de 1885 ; l'année d'après, 1886, M. le Dr Gross publiait son ouvrage *La Tène, un oppidum helvète*, où sont réunies, sur quatre planches phototypiques, les images des épées trouvées à La Tène, toutes en fer et non tordues. A la p. 20, M. Gross parle de la « perfection technique » des armes de La Tène ; mais, à la page suivante, sous l'influence du passage cité de Vouga,

*mande d'études préhistoriques*, t. IX, 1901, p. 97, qui en indique aussi d'autres. Pour la Champagne, voir MOREL, *La Champagne souterraine*, p. 85 ; COYON, *L'art du fer à l'époque gauloise*, p. 40, etc. Pour la vallée du Rhône : *Bulletin du Comité*, 1897, p. 481-520 (avec planches). Pour la Suisse : BONSTETTEN, *Armes et chariots découverts à Tiefenau*, pl. V, etc. Pour l'Italie du nord, il suffit de renvoyer à une note de BUZZIO, *Monum. antichi*, t. IX, p. 756. Pour la Hongrie : *Rev. archéol.*, 1879, II, p. 214, 215. Pour Bornholm : *Matériaux*, t. XXII, p. 284. J'ai noté plusieurs exemples d'épées repliées dans les Musées de la vallée du Rhin.

que M. Gross a d'ailleurs omis de citer, il écrit : « Plusieurs épées, principalement celles qui étaient encore renfermées dans leur fourreau, sont parfaitement intactes et dans un état de conservation tel qu'elles paraissent n'avoir jamais servi ; d'autres, en revanche, témoignent d'un emploi répété par les brèches multiples de leur tranchant ; d'autres encore sont entièrement faussées et quelques-unes même sont brisées en plusieurs tronçons. » On ne s'étonne pas que certaines épées, recueillies dans les ruines d'un fortin abandonné depuis plus de deux mille ans, soient ébréchées, brisées ou faussées ; remarquez que M. Gross, comme M. Vouga, emploie ce dernier mot, mais ne parle pas d'épées repliées sur elles-mêmes. Toutefois, au mot *faussées*, il ajoute une note où il transcrit ce qu'il appelle « le jugement que porte Plutarque sur la manière de combattre des compagnons de Brennus. » Plutarque ne porte pas de jugement, mais copie Polybe ; il ne parle pas des compagnons de Brennus, mais de Gaulois qui firent la guerre aux Romains vingt-trois ans plus tard ; enfin, Polybe et Plutarque parlent expressément d'épées gauloises repliées et doublées, non pas d'armes simplement faussées. La référence, outre qu'elle manque de précision, pourrait faire croire à tort que certaines épées de La Tène ont été trouvées dans le même état que beaucoup d'épées exhumées de tombeaux celtiques, qui sont effectivement repliées en deux, en trois et même quelquefois en quatre.

Ce qui est vrai de La Tène est vrai d'Alésia. Parmi les épées recueillies au cours des fouilles ordonnées par Napoléon III, quelques-unes sont faussées et brisées, tant par l'effet des chocs que par celui de la rouille ; il n'y en a pas qui soient repliées.

Je n'hésite pas à affirmer que les épées repliées se sont toutes trouvées dans des tombes celtiques et qu'on n'en a pas rencontré dans les stations non-funéraires, dont les plus connues sont La Tène et Alésia (1).

Mais pourquoi les tombes celtiques ont-elles donné en si grand nombre des épées repliées ? Les archéologues qui acceptent les yeux fermés le témoignage de Polybe pourraient être tentés de répondre que les guerriers, ensevelis dans les tombes, sont morts en com-

(1) « On repliait parfois les lances, les poignards et même de grandes épingles mesurant 50 à 60 centimètres. En Normandie, ces découvertes ont toujours coïncidé avec la présence de vases funéraires » (CORTIL, *Bull. de la Soc. normande d'études préhist.*, t. IX, 1901, p. 101). Ces nécropoles normandes appartiennent à la seconde phase du deuxième âge du fer (La Tène II).

battant et que leurs épées s'étaient repliées en deux ou en trois au cours des luttes suprêmes qu'ils ont soutenues. Mais il suffit de faire observer, pour réduire cette hypothèse à néant, que l'épée repliée en deux ou en trois se trouve très souvent dans son fourreau (1); si elle avait été déformée sur le champ de bataille, en assésant de grands coups sur les casques et les cuirasses des ennemis, il est évident qu'elle se trouverait hors du fourreau et que le fourreau, n'étant pas une arme, n'eût pas souffert.

Nous sommes donc en présence d'un rite celtique, rite que l'on constate ailleurs encore qu'en pays celtique et qui rentre dans une catégorie d'usages funéraires très répandus que l'ethnographie étudie sous la rubrique de « brisures intentionnelles » (2). Les vases, les figurines en terre cuite, les armes, les outils, les vêtements, souvent même les objets de parure sont endommagés plus ou moins gravement, brisés, mutilés, déchirés, avant que la tombe se referme sur le possesseur ou le porteur de ses objets. Je ne connais qu'un seul texte antique mentionnant cet usage; c'est un demi-vers de Properce : *fracto busta piare cado* (3), qui se rapporte à la brisure des vases funéraires; mais les fouilles en ont fourni d'innombrables preuves, que Millin et Millingen, au commencement du xix<sup>e</sup> siècle, ont été, semble-t-il, les premiers à recueillir (4). M. Pottier et moi, en explorant la nécropole de Myrina en Eolide, avons souvent remarqué que la mutilation des objets, figurines, vases, ustensiles de bronze, ne pouvait s'expliquer par la pression des terres ou la vétusté; la tête de telle statuette se trouvait dans un coin de la sépulture, le corps dans le coin opposé; il était évident que les survivants avaient brisé les figurines sur le bord de la tombe ouverte et en avaient jeté les fragments dans la fosse avec le dessein de les séparer (5). On remplirait un volume avec des témoignages de ce genre; qu'il me suffise de transcrire quelques lignes de M. Vedel, sur les fouilles exécutées par lui, avec beaucoup de conscience, dans

(1) Voir, au musée de Saint-Germain, les nos 4879, 4883, 11367, 13509 (épées tordues dans leurs fourreaux, provenant de sépultures gauloises de la Marne).

(2) Voir surtout *Verh. berl. Gesellsch. für Anthropol.*, t. XXIV, p. 166; *Archiv für Anthropol.*, t. XXIV, p. 180. Le même usage de briser des vases sur les tombes se constate dans le Bourbonnais et le Berry, à Madagascar, en Nouvelle-Guinée, dans la Grèce contemporaine, etc. — Il est inutile d'accumuler les références.

(3) PROPERCE, V, 7, 34.

(4) Voir mes *Peintures de vases*, p. 89, 91.

(5) POTTIER et REINACH, *La Nécropole de Myrina*, p. 103.

les nécropoles de l'île de Bornholm (1) : « Beaucoup d'objets ont été endommagés à dessein avant d'être enfouis; c'est notamment le cas pour les armes; les épées sont tordues ou brisées; une d'entre elles était roulée sur elle-même et une autre courbée en zigzag; la plupart étaient brisées en plusieurs morceaux qui n'ont même pas tous été déposés dans la sépulture. Quant aux *umbos* de boucliers, un tiers d'entre eux ont été brisés, aplatis, bossués ou détériorés... Les bijoux d'or ont généralement été fracassés ou coupés en morceaux; quelques fibules de bronze ont aussi été brisées. Les vases de bronze sont également réduits en fragments et leurs débris sont si petits qu'il est impossible d'en reconnaître la forme (2). »

J'ai vu en Grèce, il y a vingt ans, déchirer les vêtements d'une femme que l'on venait de déposer au tombeau. Si l'on interroge les survivants sur la cause de cet usage, ils répondent qu'on veut ainsi décourager les violateurs de sépultures. Comme toutes les explications de rites religieux d'où la religion est éliminée par le rationalisme, celle-ci ne vaut rien. Elle se présente d'ailleurs si naturellement qu'elle a été alléguée pour motiver la brisure et la torsion des épées celtiques par ceux des archéologues qui ne voulaient pas y voir l'effet du dernier usage de ces armes. « D'autres pensent, écrit à ce sujet M. Morel (3), que les Gaulois étant essentiellement nomades, on avait soin, aux funérailles du chef, de briser son épée pour qu'elle ne tentât pas la cupidité des passants. » Les « passants » qui auraient été tentés de violer une tombe de chef y auraient cherché — et y ont cherché en effet — des objets de métal, dont la matière offrait une certaine valeur; brisés ou non, ils devaient avoir le même poids. Il y a des explications que le « bon sens » suggère d'abord, mais qui ne résistent pas, pour peu qu'on les presse, à l'épreuve du même « bon sens ».

L'idée primitive qui a inspiré tous ces usages est probablement celle-ci : le mort est un homme brisé; il faut que les objets qui l'accompagnent dans la tombe soient brisés aussi. L'usage si répandu de placer des objets dans les tombes a été généralement expliqué, par les anciens eux-mêmes, comme l'effet de la sollicitude des vivants, qui veulent meubler la demeure du mort et subvenir ainsi aux besoins de la vie d'outre-tombe. Il est incontestable

(1) *Matériaux*, t. XXII, p. 284.

(2) Les pointes de lance en fer sont quelquefois tordues et pliées comme les épées (*Bull. du Comité*, 1897, p. 502, 503; *Monumenti antichi*, t. IX, p. 756).

(3) MOREL, *La Champagne souterraine*, p. 85.

que cette idée du don fait aux morts s'est manifestée de bonne heure et a produit des conséquences dont les fouilles de toutes les nécropoles portent témoignage; mais c'est une idée secondaire, non primitive, et qui se concilierait mal avec l'habitude de briser la *suppelles*. A l'origine, non seulement le mort est *tabou* et ne doit être touché que par certaines personnes, préparées d'avance à cet office et purifié *»* après, mais tout ce que le mort a possédé ou touché est *tabou* également. On ensevelit le guerrier avec ses armes, la femme avec ses objets de parure, parce qu'ils sont *tabous* et, à ce titre, retirés de la circulation et du commerce, parce qu'ils sont devenus « dangereux », au sens magique de ce mot. L'usage une fois établi et confirmé par la pratique de longues générations, il tendit, d'une part, à s'atténuer par la fraude pieuse de la substitution, consistant dans l'abandon de la partie pour le tout ou de l'image pour la réalité — d'autre part, à prendre une signification nouvelle par le développement de l'idée de don et d'offrande. L'étude du sacrifice, où l'idée d'offrande est également adventice et secondaire, mais où elle devient bientôt dominante, offre l'exemple d'une évolution analogue qu'il nous suffit d'avoir indiquée ici.

Au dire de plusieurs antiquaires contemporains, les épées ployées auraient été préalablement rougies au feu, probablement sur le feu même du bûcher (1). Il faut repousser cette hypothèse, d'abord parce que les épées de fer celtiques pouvaient parfaitement être pliées à froid en deux, en trois et en quatre (2), puis, parce que de nombreuses épées ployées, en particulier celles qu'on a recueillies dans les nécropoles de la Marne et de la haute Italie, proviennent de sépultures à inhumation. On a aussi pensé que les épées étaient traitées de la sorte pour pouvoir être introduites dans les urnes funéraires, ou placées comme des bandes de fer autour de ces urnes (3); cette opinion est également réfutée par la prévalence de l'inhumation dans les plus anciens cimetières celtiques, jusqu'aux environs de l'an 200 avant notre ère. Ce n'est pas à dire que, dans les nécropoles celtiques à incinération, l'épée n'ait pu quelquefois être chauffée avant d'être tordue et introduite après

(1) COUTIL, *Bull. de la Soc. normande d'études préhistoriques*, t. IX (1901), p. 99; SAINT-VENANT, *Bulletin du Comité*, 1897, p. 514, 520; PULSKY, *Rev. archéol.*, 1879, II, p. 216.

(2) L'expérience a été faite à Saint-Germain sur une lame de fer de mêmes dimensions.

(3) SAINT-VENANT, *loc. l.*, p. 485, 489.

torsion dans une urne; mais le rite de la torsion est antérieur à celui de l'incinération et à l'usage des grandes urnes destinées à recevoir les cendres du mort.

Nous avons établi : 1° que la torsion des épées de fer n'est pas un effet de leur emploi; 2° que c'est un rite religieux très répandu. Reste à expliquer pourquoi Polybe, auteur judicieux et grave, a signalé des épées celtiques tordues et doublées aux mains des derniers défenseurs de la Gaule Cisalpine.

La réponse à cette question s'impose : Polybe a connu, directement ou indirectement, des groupes de tombes celtiques contenant des épées repliées, comme on en a découvert un grand nombre, au XIX<sup>e</sup> siècle, à Marzabotto, à Bologne, dans les environs de Côme, dans le Picenum; il a cru, comme les archéologues modernes jusqu'à notre temps (1), que ces groupes de sépultures marquaient les emplacements de champs de bataille; il en a conclu que les morts avaient été ensevelis avec leurs épées dans l'état où celles-ci avaient été réduites par la violence d'un suprême corps à corps.

Une fois les Gaulois d'Italie exterminés, chassés au delà des Alpes ou réduits en esclavage, le territoire fertile qu'ils occupaient et où ils pratiquaient surtout l'élevage fut réparti entre des colons romains. Ceux-ci, rien qu'en labourant le sol, durent souvent rencontrer des nécropoles, dans les pays mêmes où la résistance des Gaulois avait été si longue à briser; à l'aspect de ces grands corps (*procera corpora*), ensevelis avec de grandes épées camardes du type de La Tène II (*gladii praelongi sine mucronibus*), repliées sur elles-mêmes et comme tordues, les nouveaux venus, encore hantés par le souvenir des récentes batailles, durent naturellement s'imaginer qu'ils en exhumaient les victimes. C'est de nos jours seulement qu'on a cessé de croire qu'une agglomération de tombes marquait l'emplacement d'un combat. N'a-t-on pas vu encore, sous le second Empire, des savants comme Quicherat et Castan alléguer les riches nécropoles de l'Alaise francomtoise comme une preuve à l'appui de l'identification d'Alaise avec le théâtre des victoires décisives de César?

De tout temps, les anciens ont violé des sépultures et se sont emparés de leur contenu; la *τρυφήριζα*, comme on l'appelait, n'est

(1) Un des premiers archéologues italiens qui aient décrit une nécropole gauloise, sans en reconnaître le caractère, Giani, a intitulé son ouvrage : *Battaglia del Ticino* (Milan, 1824).

pas seulement une pratique du moyen âge et de notre temps. Quand les colons romains s'établissaient dans une région, ils se hâtaient d'y fouiller les anciennes tombes. Strabon nous l'apprend expressément dans sa description de Corinthe (1) : « Corinthe, écrit-il, resta longtemps déserte ; elle fut restaurée par le divin César à cause de la beauté du site. César y envoya *comme colons* un grand nombre d'affranchis qui, explorant les ruines et fouillant les tombes (τὰ ἐρείπια κινουῦντες καὶ τοὺς τάφους συνκλισκάπτοντες), découvrirent une quantité de tessons de vases et de bronzes. Comme ces objets étaient d'un admirable travail, ils ne lassèrent aucune sépulture inviolée et remplirent Rome d'antiquités dites *nécrocorinthies* qui s'y vendirent à de très haut prix. Au début, les tessons de poteries furent payés aussi cher que les bronzes de Corinthe ; mais, dans la suite, cette mode passa, parce que les trouvailles de tessons devinrent rares et que la plupart de ceux que l'on continuait à découvrir n'étaient pas d'une aussi belle qualité que les premiers. » Ce passage est d'autant plus intéressant qu'on y trouve la première mention du commerce d'objets exhumés de tombes et l'une des rares mentions de vases peints que la littérature antique nous ait conservés.

Un autre texte, beaucoup plus célèbre, peut recevoir quelque lumière des considérations que nous avons fait valoir. Virgile, dont le nom est celtique, comme l'a déjà reconnu Zeuss, dont la mère Magia porte un nom celtique, qui est né en pays celtique à Andes, dans le territoire de Mantoue, qui s'est montré singulièrement informé des choses et des usages celtiques, Virgile, lui aussi, a dû voir, dans sa jeunesse, des tombes celtiques ouvertes par le soc de la charrue, laissant paraître des squelettes de grande taille, à côté d'armes de fer rongées par la rouille. Lui aussi, comme Polybe ou son informateur, a dû croire qu'il avait sous les yeux les victimes d'une bataille sanglante et quand, vers la fin du premier livre des *Géorgiques*, il prédit qu'un jour le laboureur découvrira, en creusant les champs de l'Émathie, les corps des Romains tombés dans les guerres civiles, il se souvient évidemment des spectacles analogues qui ont frappé ses yeux et de l'interprétation aussi naturelle que fautive qu'il en a donnée. Mon hypothèse s'autorise à la fois de l'épithète attribuée par Virgile aux ossements, *grandia*, qui convient à des squelettes de Gaulois et non de Romains, et de la mention des tombes, *sepulcra*. Il n'y a pas de tombes pour les

(1) STRABON, VIII, 6, 23, p. 327 (éd. Didot).

victimes des guerres civiles; comme dit Lucain, répétant un lieu commun, *bellum civile sepulcra Vix ducibus praestare potest* (1); si Virgile parle ici de sépultures, c'est qu'il a dans l'esprit des tombes de guerriers ensevelis avec leurs armes et pris à tort, par ses contemporains et par lui, pour des guerriers morts au champ d'honneur. Il n'est pas sans intérêt de découvrir ainsi dans Virgile l'écho d'une impression d'enfance, d'un souvenir de la Gaule cisalpine, analogue à ceux qui, cent ans plus tôt, motivèrent l'erreur de Polybe sur la qualité des armes gauloises :

*Scilicet et tempus veniet cum finibus illis  
Agricola, incurvo terram molitus aratro,  
Exesa inveniet scabra robigine pila  
Aut gravibus rastris galeas pulsabit inanes  
Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris* (2).

En résumé, l'archéologie a mis hors de doute que les Gaulois étaient de très habiles forgerons dès le v<sup>e</sup> siècle avant notre ère et que leurs épées de fer, peut-être même d'acier (3), valaient au moins les armes de leurs ennemis. Ces épées, à l'époque de l'Allia et de la prise de Rome, probablement même jusqu'à la fin du iv<sup>e</sup> siècle, étaient pointues, à double tranchant et servaient à frapper d'estoc et de taille (4). Plus tard, un type prévalut (mais non à titre exclusif) dont l'extrémité inférieure était camarde et avec lequel on frappait seulement de taille (5); comme armes de pointe les Gaulois avaient des javelots (*gaesa*) et des poignards, dont on connaît un grand nombre, mais que Polybe n'a pas mentionnés dans la description de leur armement. Les écrivains anciens, racontant les guerres contre les Celtes au iii<sup>e</sup> siècle et plus tard, ont eu raison

(1) LUCAIN, *Phars.*, IX, 237.

(2) VIRGILE, *Géorg.*, I, 492-497.

(3) « L'épée longue, de faible épaisseur, le type de la période marnienne [*La Tène I*] était en acier » (Ch. Coyon, *L'art du fer à l'époque gauloise*, Châlons-sur-Marne, 1903, p. 15). L'auteur de cette intéressante brochure est un ancien ouvrier; il a procédé à de sérieuses expériences.

(4) *Ibid.*, p. 6 : « Les épées de la Marne sont pointues et à double tranchant, renforcées à leur axe d'une nervure longitudinale. C'était, par le fait, une arme d'estoc et de taille. » Il en est de même des épées gauloises de Montefortino (*Mon. antich.*, t. IX, p. 756).

(5) Voir le passage souvent cité de Reffye sur les épées gauloises d'Alésia (*Revue archéol.*, 1864, II, p. 346-7). A cette époque, personne ne soupçonnait encore l'évolution que le type de l'épée gauloise a subie et qui n'a été révélé que par Tischler en 1885.

de signaler la forme camarde de leurs épées, uniquement propres à frapper de taille (1); mais ils ont eu tort de généraliser ce renseignement et d'attribuer le même type aux épées des vainqueurs de l'Allia. D'autre part, tant en Gaule qu'en Italie, tant en Germanie qu'en Hongrie, les Celtes du v<sup>e</sup> siècle et des siècles suivants ont pratiqué un rite consistant à placer souvent, dans les tombes de guerriers, des épées et d'autres armes rendues impropres à tout usage par la torsion. La découverte d'armes ainsi déformées, dans les sépultures gauloises, considérées comme celles de guerriers morts l'épée à la main, donna naissance, dès le n<sup>e</sup> siècle avant notre ère, à l'opinion recueillie par Polybe et transmise plus tard aux historiens modernes touchant la mauvaise qualité des épées gauloises et la flexion complète qu'elles éprouvaient au contact des armes défensives et offensives des Romains.

La torsion des épées celtiques est un rite. La mollesse du fer celtique est un mythe. Il est curieux de constater, dans la pleine lumière de l'histoire, et sous la plume d'un grand historien comme Polybe, qu'un mythe puisse naître d'un rite mal compris, tout comme aux époques préhistoriques et nébuleuses où se sont formées les mythologies.

---

(1) TITUS LIVI, XXII, 46; cf. TACITE, *Agric.*, 36; SERVIUS, *ad Aen.*, IX, 749.

l'étranger, où l'*Anthropologie* a trouvé de nombreux lecteurs et où elle reçoit tous les jours de hautes marques d'estime.

Ce succès est dû non seulement à la valeur des mémoires originaux, mais encore au soin apporté par la Rédaction à la partie dite mouvement scientifique, où tous les mémoires parus en France et à l'Étranger sont analysés par des spécialistes autorisés. Tenir les lecteurs au courant des études chaque jour plus nombreuses et plus étendues devient une tâche de plus en plus considérable. Aussi tous les efforts ont-ils été faits pour résumer aussi fidèlement que possible les progrès journaliers des sciences anthropologiques et apporter tous les soins à assurer la publication régulière de ce recueil.

Chaque numéro, composé de 8 feuilles, comprend :

1° Des articles originaux aussi variés que possible sur l'anthropologie proprement dite, l'ethnographie, la paléontologie humaine et l'archéologie préhistorique ;

2° Sous la rubrique *Mouvement scientifique*, des analyses nombreuses des mémoires parus en France ou à l'étranger ;

3° Des comptes rendus des Sociétés savantes ;

4° Des nouvelles et correspondances, etc.

La Revue compte parmi ses collaborateurs les savants les plus éminents, les spécialistes les plus autorisés. Elle est d'ailleurs ouverte à tous les anthropologistes, sans distinction d'école ni d'opinions scientifiques.

L'*Anthropologie* est une publication purement scientifique. Elle est éditée avec luxe, soigneusement imprimée sur beau papier. Les illustrations y sont nombreuses, comme il convient dans toute Revue d'Histoire naturelle. Les mémoires sont accompagnés de planches ou bien de clichés intercalés dans le texte.

MASSON et C<sup>ie</sup>, Éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

---

# L'ANTHROPOLOGIE

Paraissant tous les deux mois

---

RÉDACTEURS EN CHEF

MM. BOULE — VERNEAU

---

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. ALBERT GAUDRY — BREUIL — CARTAILHAC — COLLIGNON  
DÉCHELETTE — DENIKER — HAMY — LALOY — MONTANO — PIETTE  
SALOMON REINACH — PRINCE ROLAND BONAPARTE  
TOPINARD — VOLKOV

---

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE, par M. DENIKER

---

Un an : Paris, 25 fr. — Départements, 27 fr. — Union postale, 28 fr.

PRIX DU NUMÉRO : 5 FRANCS

---

L'Anthropologie parait depuis janvier 1890.

A cette époque, les Directeurs de trois Revues également importantes et également estimées, les *Matériaux pour l'Histoire primitive et naturelle de l'Homme*, la *Revue d'Ethnographie* et la *Revue d'Anthropologie*, estimèrent que, pour éviter toute dispersion de forces, il y avait lieu de fusionner ces publications en une seule qui prendrait le titre de l'*Anthropologie*.

Depuis quinze ans, le succès de cette entreprise n'a fait que s'affirmer. Nous avons eu la satisfaction de voir notre *Revue* pénétrer de plus en plus dans toutes les bibliothèques scientifiques; et non seulement les abonnés respectifs des anciennes revues nous sont restés fidèles, mais encore de nouvelles sympathies ont été acquises, particulièrement à